



Déclaration liminaire
au CHSCT du 9 octobre 2017

Monsieur le Président,

En cette période compliquée tant pour la Fonction Publique que pour nos camarades du privé, les représentants de SOLIDAIRES Finances tiennent à rappeler leur attachement à cette entité qu'est le CHSCT. Rappelons que c'est la loi du 5 juillet 2010 qui a étendu le champ des CHSCT à toute la Fonctions Publique d'État. Sa mise en place est également le résultat d'un long combat syndical au sein de notre Ministère et de notre administration.

Aujourd'hui, le gouvernement a décidé, via une procédure par ordonnance, de supprimer cette instance dans les entreprises privées. Sans faire preuve d'un pessimisme avéré, il est fort probable que l'avenir des CHSCT soit malheureusement compté dans notre administration.

Or, pour SOLIDAIRES Finances, celui-ci a un rôle particulier à jouer aussi bien de par les missions qui lui sont dévolues que par les responsabilités qu'il engendre pour tous les participants autour de cette table.

Même si dans une DDFIP comme la nôtre, il y a obligatoirement une certaine porosité entre participants des différentes instances, il nous semble indispensable de garder et de préserver un organe spécialisé dans la santé, la sécurité et dans les conditions de vie au travail.

Si le CHSCT dans la sphère de la Fonction Publique n'a malheureusement pas toutes les prérogatives qu'il a ou avait dans le privé, l'ensemble des acteurs de prévention, et nous y associons la Direction, ont essayé et réussi dans plusieurs cas à faire progresser et à rendre meilleures les conditions de vie au travail de nos collègues.

Nous avons pu mettre en exergue des problématiques, des situations difficiles, et apporter autant que faire ce peu une ou des réponses. Certes, tout n'est pas rose, et beaucoup de difficultés demeurent notamment en matière de Risques Psycho Sociaux comme le montre le dernier DUERP et le bilan social notamment.

Ainsi, l'administration centrale nous a informé qu'elle confiait à la mission risque et audit (MRA), la réalisation d'un audit sur les conditions de vie au travail. Les auditrices travailleront à partir des résultats du dernier baromètre social (2016), que nous avons notamment commenté, dans notre liminaire du 15 mai 2017. Nous souhaitons que ce travail puisse porter ses fruits rapidement et amener la Direction Générale et le Ministère si ce n'est à un changement de cap complet (que nous appelons pourtant de nos vœux), au moins à une prise de conscience sur l'état des agents travaillant à la DGFIP aujourd'hui.

Ainsi nous espérons que ce lieu d'échange pourra exister le plus longtemps possible, et continuer à œuvrer de la manière la plus efficace qui soit à l'amélioration de l'ensemble des conditions de vie au travail de nos collègues. Le CHSCT se doit d'être un acteur de

prévention utile en amont, efficace et réactif , surtout aux vues des événements rapides qui rythment la vie de notre administration.

Sur le sujet toujours très sensible des restructurations, le ministère s'est enfin décidé à abandonner la fiche d'impact censée apprécier si une réorganisation de service est un projet important au regard de son impact sur la santé et les conditions de travail des personnels.

En effet, depuis sa mise en place Solidaires Finances n'a cessé d'être très réservé sur l'utilisation d'un tel document, souvent trop succinct, et qui couramment faisait l'impasse sur les conditions de travail. La fiche sera ainsi remplacée par un document plus conséquent, format « dossier » accompagné d'un guide directif à destination des directions sur la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets. SOLIDAIRES Finances œuvrera pour que le CHSCTM du 19 décembre aboutisse enfin à la validation d'un modèle de dossier que nous demandons depuis longtemps.

Dans la même optique, la préparation d'une charte des bonnes relations au travail en lien avec la digitalisation et les transformations induites ne peut être qu'un élément positif apporté dans le débat, si du moins elle est rédigée en pleine concertation avec les agents et leurs représentants et qu'elle est utilisée à bon escient par l'administration.

Les représentants SOLIDAIRES Finances au CHSCT de l'Eure.